

Namur

Le chef de la brasserie PhilFa regrette l'attitude de la police

Fabian Rammeloo, à la tête de la brasserie PhilFa, située dans la rue de Marchovelette à Namur, dit être dégoûté de l'attitude de la police venue contrôler son établissement. Il nous explique sa mésaventure : « J'ai été contrôlé deux fois en deux jours, car j'ai mis des tables à l'intérieur », dit notre interlocuteur. « La première visite était jeudi. Une de mes tables de deux personnes se trouvait dans un petit sas à l'extérieur, donc un petit renforcement. Cela me permet d'accueillir deux clients en plus et ceux-ci sont à l'abri comme sous les parasols. Mais la police considère que ce sas est à l'intérieur, car cette table n'est pas sous un parasol et donc que je ne respecte pas les règles. Pour moi, ces personnes sont dehors, dans leur coin et n'ont de contact avec personne, donc il n'y a pas de souci. Ce jour-là, il y avait aussi une table de deux et une autre de trois à l'intérieur, mais elles étaient installées juste à l'entrée, donc à côté des deux portes ouvertes. Par contre, il y avait une table de quatre. Mais celle-ci venait d'être installée pour quelques instants, car il pleuvait. Et pour celle-ci, je reconnais mon tort mais bon, je ne pouvais pas laisser cette famille sous la pluie ». La police a alors interpellé le chef. « Une poli-

cière m'a rappelé que tous les clients devaient être à l'extérieur et elle m'a dressé un p.v. pour non-respect des règles Covid liées à l'horeca. Elle m'a ensuite dit que le parquet allait donner suite à ce procès-verbal. Je me suis senti menacé et ce n'est vraiment pas gai. J'ai tenté de parler à la policière et de lui expliquer l'exception faite pour la table de quatre, mais elle n'a rien voulu savoir ». La police a ensuite demandé à ce gérant de retirer toutes ses tables. Elle a toutefois laissé les clients terminer leurs plats. Mais ce samedi, Fabian a eu une deuxième fois la visite de la police. « La même policière de jeudi a demandé à son collègue de faire une photo de toute la terrasse, mais les clients ne voulaient pas être pris en photos et pourtant elle l'a fait. Je me demande pourquoi autant d'acharnement. Elle m'a dit qu'elle allait envoyer ces images à son chef ».

PERSONNE À L'INTÉRIEUR

Le restaurateur avait à nouveau ses deux tables de deux à l'entrée de son établissement et celle dans le sas à l'extérieur. « Certes la loi dit qu'on ne peut pas mettre des gens à l'intérieur, mais ces trois tables sont au final dehors », maintient



Fabian, le patron. © D.R.

le gérant. Pour le patron, ces contrôles sont exagérés. « Je suis le premier à respecter les lois. Je ne mets pas la vie en danger de mes clients. Quand je vois que certains établissements font n'importe quoi, ça me rend dingue d'être contrôlé pour ces trois tables dont une seule au final était à l'intérieur et de manière temporaire. Je ne veux pas faire de scandale, mais je trouve cela fou que la police prenne des photos et ne me laisse pas le droit à la parole. J'ai l'impression de faire face à une dictature. J'ai donc au final retiré les deux tables à l'entrée, mais j'ai laissé celle du sas, car il faut savoir qu'avec cette météo, c'est compliqué. Ces deux couverts supplémentaires sont donc importants ». Un troisième contrôle ne serait donc pas impossible. Face à ces contrôles, de nombreux internautes disent être scandalisés par l'attitude de la police. Nous avons tenté de joindre la police, mais sans succès. Le restaurateur va finalement fermer ses portes lundi et mardi. « J'étais censé ouvrir, mais vu la pluie, cela n'est pas non plus avantageux d'engager du personnel pour les quelques tables que j'ai dehors en terrasse. Vivement le 9 juin qu'on puisse rouvrir à l'intérieur ».

SHANTI DUPARQUE

NATURE

Le drone vole au secours des faons

L'ASBL Sauvons Bambi les repère du ciel avec une caméra thermique et les met à l'abri

Chaque année, au moment de la récolte du foin, les faons, les oiseaux nicheurs, les jeunes levrauts sont victime des machines agricoles. L'ASBL Sauvons Bambi et son escadrille de drones tente l'impossible pour mettre un terme à ce carnage.

Le Covid a parfois des conséquences inattendues. Cédric Petit, originaire d'Éghezée et issu du milieu agricole, est depuis toujours sensible au triste sort des faons. Ces bébés, que leur mamans cachent dans les prairies à foin le temps de vaquer à leurs occupations sont en effet programmés pour se tapir au sol en cas de danger. Quand les machines arrivent, ils se font tout petits et... se font laminer.

Depuis des années, Cédric

cherchait une solution pour mettre la faune à l'abri avant la fauche. Ses premiers essais, drone et simple caméra, seront peu concluants. En fouillant internet, il se rend compte qu'il faut une caméra thermique. Mais à ce moment, en 2017, c'était hors de prix : dans les 12.000 €. Sans compter qu'il fallait du sur-mesure pour le drone.

Est arrivée la crise sanitaire. « Je travaille dans l'événementiel », explique Cédric Petit. « Avec la crise, j'ai perdu mon boulot. » Mais gagné du temps qu'il a mis à profit. « En Belgique, il n'y avait rien ! Alors, j'ai cherché. » Et trouvé une société aux Pays-Bas qui fournit des drones DJI équipés de la caméra thermique. « J'ai acheté un drone, on l'a payé à plusieurs, et ça a été concluant. J'ai également col-

laboré avec les Suisses qui ont une longueur d'avance. » L'ASBL Sauvons Bambi, créée par Cédric et deux de ses amis, était née. « J'ai d'abord testé chez des connaissances », poursuit Cédric. Qui a ensuite proposé ses services. L'homme a également fait des démonstrations devant le Département Nature et Forêt (DNF). La ministre régionale du Bien-être animal, Céline Tellier, ainsi que le ministre de l'Agriculture, Willy Borsus se sont montrés intéressés. Reste à dégager les budgets. Quelques communes ont également apporté leur soutien.

FAIRE VOLER 20 DRONES

Aujourd'hui, Sauvons Bambi fonctionne avec des pilotes de drones bénévoles. Des gens qui ont leur appareil et leur licence et que l'on forme à la recherche avec la caméra thermique, une forme de pilotage assez technique.

L'ASBL leur prête la caméra et les bénévoles s'en vont sur le terrain, entre 5h et 8h du matin, repérer les faons avant que le soleil ne complique la détection thermique. Maistout le monde fauche en même temps ! « Il faudrait pouvoir faire voler 20 drones en même temps », rêve Cédric Petit. Qui ne désespère pas : en Allemagne, le système fonctionne très bien.

L'homme est sympa, dynamique, motivé. Il a déjà réussi à rallier quelques pilotes, quelques sponsors et l'initiative intéresse aussi des privés au grand cœur, sensibles à la cause de la faune sauvage. Une cause adorable, non ?

CMATH (AVEC S.D.)

à noter Infos sur <https://sauvonsbambi.be>



Sans l'ASBL, il n'a aucune chance ! © Sauvons Bambi

Oui, leur mère viendra les chercher

Le faon ne risque pas d'être abandonné !



© Sauvons Bambi

Une fois les faons repérés grâce à la caméra thermique, il faut les mettre à l'abri des machines agricoles. « Quand ils sont tout petits, nous plaçons

une sorte de caisse au-dessus d'eux », explique Cédric Petit. L'agriculteur contournera l'obstacle et le faon sera délivré après son passage. « Parfois, certains refusent de laisser un carré d'herbe non fauché au milieu du pré », poursuit-il. Le faon est alors déménagé avec toutes les précautions indispensables jusqu'à l'orée du bois. Pareil pour les faons plus âgés et plus mobiles qui ne se laissent pas approcher. Ceux-là aussi sont poussés vers la sécurité et surveillés jusqu'au départ des

machines. Les techniques de sauvetage utilisées par l'ASBL « Sauvons Bambi » sont donc parfaitement sûres pour ses protégés. Elles ont été testées dans les pays voisins et sont approuvées par le DNF. Des mères ont d'ailleurs été filmées au moment où elles venaient récupérer leur précieuse progéniture. Ce qui n'empêche que la règle de base reste qu'on ne touche pas aux faons à moins d'être spécialiste en la matière. Ce que sont les intervenants de l'ASBL.

CMATH



Sauvons Bambi © Sauvons Bambi